

Gérer l'eau pour mieux la protéger

Objectifs

- Mieux comprendre la gestion de l'eau : son fonctionnement, ses acteurs et leur rôle, ses enjeux.
- Mesurer la responsabilité collective face aux grands enjeux humains et environnementaux de l'eau dans le monde actuel :
 - préserver ou restaurer la qualité de l'eau, des écosystèmes, des paysages ;
 - gérer les ressources hydrauliques, halieutiques et la biodiversité ;
 - consommer autrement la ressource en eau.

Avant de commencer

Les grands principes de la gestion de l'eau

L'eau fait partie du patrimoine de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de sa ressource utilisable relèvent de l'intérêt général.

Sa gestion est organisée de façon décentralisée, en **six grands bassins hydrographiques**, dont celui de Seine-Normandie.

Dans chaque bassin :

- **un comité de bassin**, composé des représentants d'usagers, d'élus, de professionnels, d'associations et de l'État, oriente la politique de gestion de l'eau et agit comme un véritable « Parlement de l'eau » sur son bassin ;
- **une Agence de l'eau met en œuvre la politique** de l'eau dans le bassin.

Le rôle de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Sa mission principale de préserver la ressource en eau :

1. **en finançant des actions de protection des ressources en eau** et de lutte contre les pollutions, en accord avec la réglementation française et européenne de protection de l'eau.

Grâce aux redevances perçues auprès de tous les usagers (principe de réparation des dommages à l'environnement), elle accorde des aides aux collectivités locales, industriels, agriculteurs, associations qui entreprennent des travaux pour mieux gérer les ressources et lutter contre les pollutions.



2. en apportant une aide technique aux activités territoriales et économiques locales.

Collectivités ou industriels peuvent faire appel à l'Agence de l'eau pour réaliser :

- des ouvrages de traitement et de distribution d'eau potable,
- des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées,
- des ouvrages d'élimination des rejets et des déchets industriels pour réduire les pollutions à la source.

L'Agence de l'eau intervient également auprès des agriculteurs pour :

- mettre en conformité des bâtiments d'élevage,
- améliorer les pratiques d'épandage (fertilisation raisonnée...),
- mieux gérer l'utilisation des produits phytosanitaires (solutions préventives comme le paillage, solutions alternatives de désherbage...);
- optimiser l'irrigation (par exemple via des compteurs d'eau)
- aménager et entretenir les rivières.

Comment cela se passe-t-il au niveau local ?

C'est la commune qui a la maîtrise d'ouvrage au niveau local. Par conséquent, c'est le maire qui est responsable de la qualité de l'eau distribuée au robinet ainsi que de la collecte et épuration des eaux usées (assainissement). Pour gérer cela, les communes peuvent se regrouper en syndicats ou en communautés de communes qui assurent la gestion du service avec leur propre personnel (régie directe) ou qui font appel à des sociétés spécialisées avec lesquelles elles passent alors un contrat.

Des pistes de projets avec vos élèves

Sur le circuit de l'eau dans la commune - Organiser un rallye découverte

- Rechercher les différents points d'eau dans la commune (eau potable et assainissement).
- Reporter ces points sur une carte de la commune et créer avec les élèves un rallye découverte.
- Le jour du rallye, s'arrêter à la mairie pour interviewer le maire concernant ses responsabilités dans le domaine de l'eau.

Sur les acteurs de la gestion de l'eau - Organiser un débat sur l'eau

- Identifier les acteurs de l'eau dans la commune.
- Effectuer des recherches documentaires sur ces acteurs.
- Définir un thème de débat (ex : préserver un captage d'eau potable, réduire la facture d'eau des habitants, installer une nouvelle station d'épuration, préserver une zone humide...).
- Constituer un dossier de support au débat (point de vue, arguments, exemples...).
- Contacter les intervenants.
- Organiser des débats collectifs (pouvant être enregistrés et/ou filmés et retravaillés en classe).

Sur les activités économiques impactant l'eau - Se mettre dans la peau d'un journaliste

En réalisant des interviews préparées d'un agriculteur ou d'un industriel visant à déterminer la façon dont ils prennent en compte la protection et la préservation de l'eau dans leurs activités.

- Revue de presse sur les cas de pollutions accidentelles dues aux activités économiques dans le bassin Seine-Normandie.
- Préparation de questions ciblées sur l'activité spécifique de l'exploitation ou du site et sur les bonnes pratiques éventuellement engagées (fertilisation raisonnée, dispositif de traitement des effluents...).
- Rencontre et visite de l'exploitation ou du site industriel, prises de vue.
- Rédaction d'un résumé ou d'un article illustré.

Sur les responsabilités exercées dans la gestion de l'eau - Jeux de rôles

- Découvrir les lois sur l'eau en s'appuyant sur la chronologie proposée dans le livre de bord (fascicule 1).
- Étudier les grands types d'organismes qui gèrent l'eau (collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat et sociétés privés).
- Créer une fiche d'identité sur les acteurs de l'eau au niveau communal, départemental, régional, bassin, national et international.
- Comprendre la répartition des responsabilités à travers des jeux de rôle mettant en scène les acteurs de l'eau en prenant appui sur une situation donnée (ex : la pollution d'une rivière).

Sur la gestion d'une zone humide - Découvrir un territoire hydrogéographique

- Étudier une zone humide (ripisylve, marais, vasière...) ou le sous bassin hydrographique dans lequel est implanté le lycée ou découvrir la Seine, de la source à l'estuaire.
- Repérer les activités humaines qui s'y rattachent, comme l'industrie et les rejets vers le fleuve, les sports nautiques, la pêche...
- Réfléchir et s'informer sur la manière de protéger les zones humides ainsi que la continuité écologique des cours d'eau (hydromorphologie).